

La politique belge contre la faim ?

Colloque

La coopération au développement belge et le « Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'Agriculture au service du développement » de la Banque mondiale.

19 mars 2008 – 12h30 à 17h (palais d'Egmont)

1. Accueil

Dirk Barrez (modérateur) :

Après un briefing et trois tables rondes sur les problématiques alimentaires et agricoles organisés au parlement, nous allons aujourd'hui aborder la position de la Belgique quant au rapport 2008 de la Banque mondiale intitulé « l'agriculture au service du développement ». Madame Nathalie Muylle et le Ministre de la Coopération au Développement Charles Michel seront les premiers à prendre la parole cet après-midi. Guggi Laryea de la Banque mondiale présentera ledit rapport, et Jean-Jacques Grodent de SOS Faim les conclusions des tables rondes.

Après la pause suivront les présentations et un débat.



Nathalie Muylle (députée) :

L'agriculture à elle seule ne suffit pas à induire le développement, mais demeure indispensable. Les revenus de la plupart de la population rurale sont tributaires de l'agriculture. Sans une agriculture dynamique, nous ne pourrions jamais réduire de moitié la faim et la pauvreté d'ici 2015 (le premier objectif de développement pour le Millénaire).

Après une diminution de près d'un tiers du budget bilatéral et multilatéral consacré à l'agriculture au cours des dernières décennies, on assiste heureusement à une nouvelle tendance à la hausse au niveau international. Mais les défis sont grands, car l'agriculture revêt de nombreuses facettes, comme la politique foncière, l'irrigation, l'enseignement, la politique des prix, le soutien des autorités locales... C'est pourquoi le succès n'est pas garanti. Nous devons donc rester attentifs face aux dangers : l'arrivée tardive d'un nouvel accord commercial international, une pression croissante sur les marchés internationaux, une spéculation financière croissante prenant pour enjeu l'alimentation, les problèmes climatiques et également le discours sur les biocarburants.

Dans notre pays, la révision de la loi de 1999 sur la coopération internationale s'annonce un moment important. Nous devons poser des choix. Je ne prône pas seulement davantage de ressources pour l'environnement, mais également une meilleure vision globale coordonnée de notre aide bilatérale et multilatérale. Nous devons la développer en collaboration avec la société civile, en tant que partenaire à part entière.

2. Choix politiques belges relatifs à l'agriculture et au développement

Charles Michel (Ministre de la Coopération au Développement) :

Je me réjouis du fait que les tables rondes et ce colloque réunissent tous les acteurs pertinents de la coopération au développement, ainsi que quelques partenaires du Sud.

Ce n'est pas pour rien que la Banque mondiale consacre son rapport de 2008 à l'agriculture. L'importance de ce secteur pour la croissance générale des pays en voie de développement est évidemment grande, et son impact sur les personnes vivant dans la pauvreté est énorme. Quelques grands défis nous attendent en outre au niveau mondial, le précédent orateur en a déjà fait mention. Ce qui a mené à une augmentation spectaculaire des prix de l'alimentation. D'une part, cette augmentation peut être bénéfique aux revenus des producteurs, et d'autre part, elle menace de plonger davantage de personnes dans la pauvreté.

Trois objectifs me semblent cruciaux pour les actions belges : accroître la productivité des producteurs, en accordant la priorité à l'agriculture familiale ; stimuler la participation des plus pauvres dans le processus de production et créer une plus-value pour les produits des pays les plus pauvres. Il va de soi que les chances de réussite dépendent de la participation de la communauté internationale.

J'aimerais aborder quelques thèmes des tables rondes :



1. L'ampleur de l'aide belge :

D'aucuns craignent que la limitation de l'aide bilatérale à deux secteurs nuise au développement rural, mais selon moi, l'un de ces deux secteurs devrait être un secteur productif. L'agriculture tirerait profit de cette tendance et a déjà été retenue comme secteur prioritaire dans les accords bilatéraux avec le Bénin.

Mais ne perdons pas de vue que ces actions visant à améliorer les soins de santé et l'éducation soutiennent également les efforts pour le développement rural. Nous voulons

accorder une grande attention au genre, vu le grand rôle que les femmes jouent dans le secteur agricole. Le Fonds belge de survie est à l'origine de 34 pour cent des actions de toute la coopération belge ayant trait à la sécurité alimentaire, et revêt ici un rôle de pionnier. La sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre d'une approche multisectorielle et repose sur le développement rural intégré.

En plus de l'ampleur de l'aide, son efficacité est également d'importance capitale. La Déclaration de Paris est, selon moi, le cadre de référence fondamental pour la coopération au développement belge.

2. La cohérence des efforts stratégiques :

Les tables rondes se préoccupent d'une cohérence suffisante entre la politique agricole et commerciale, et c'est une préoccupation que je partage. C'est pourquoi la Belgique soutient les efforts consentis par l'UE dans le cadre des accords de Doha, et les accords commerciaux qui ont été conclus fin de l'année dernière entre la Commission européenne et les pays ACP dans le cadre d'un accès libre aux marchés européens pour ces derniers. La Belgique veut rendre ces accords

intérimaires durables et également valables pour des services et investissements. Il faut également accorder une plus grande attention au fonctionnement régional au sein de ces pays, une intégration Sud-Sud, comparable au lancement de la Communauté européenne. La Belgique va mettre l'accent sur l'impact de ces accords sur l'économie des pays partenaires.

3. Les efforts se concentrent sur un nombre limité d'objectifs :

En se concentrant, nous pourrions réagir de manière plus cohérente, tant au niveau international que dans le cadre du renforcement de capacités locales. Notre pays est peut-être petit, mais nous pouvons faire la différence. Nos efforts, s'inscrivant dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial, de travailler avec des achats locaux l'illustre bien. J'ai récemment décidé d'accorder 500.000 euros au Programme alimentaire mondial pour l'amélioration des voies d'accès dans la République démocratique du Congo, précisément afin de favoriser les achats locaux. Le renforcement des capacités des producteurs locaux grâce à un soutien aux infrastructures et aux organisations rurales sont des éléments importants à une « Stratégie d'aide au commerce » ('Aid for Trade').

4. Renforcer l'harmonie entre les acteurs.

Nous aurons bientôt différentes possibilités de mettre des plans en adéquation, et ce tant lors de la révision de la note stratégique pour l'agriculture (que j'aimerais plus concise et plus opérationnelle), que lors des séances consacrées à la révision de la loi de 1999 sur la coopération internationale. Je veux y impliquer au maximum tous les acteurs. Je veux que les acteurs indirects soient plus étroitement impliqués dans nos Commissions mixtes avec les pays partenaires, et les tenir informés des actions que nous menons dans le cadre des organisations internationales.

Nous faisons beaucoup pour le développement rural, mais pas assez. Je vous remercie pour vos propositions constructives.

Questions au Ministre

Gert Engelen (Vredeseilanden) : Nous sommes ravis de l'attention politique accordée à l'agriculture, mais y a-t-il suffisamment de moyens et capacités prévus dans les administrations pour pouvoir la supporter ?

Madeleine Onclin (VSF-DZG) : Je rejoins ce que dit M. Engelen, vu la diminution linéaire des moyens agricoles à laquelle nous assistons.

Antoine Bakala (Peuples Solidaires) : Beaucoup d'argent est consacré au personnel, mais comment garantir qu'un nombre suffisant reste sur place?

Marek Poznanski (CSA) : Vous avez déjà fait référence au manque de cohérence entre la politique commerciale et le soutien à l'agriculture. Comment pensez-vous y remédier?

Réponses du Ministre :

Voici ma réponse à la première question : je ne suis Ministre que depuis trois mois, mais je constate une grande motivation au sein de l'administration. Continuons à travailler au renforcement du fonctionnement. L'agriculture est une matière régionale dans notre pays. Il me semble donc important que nous tirions profit et réunissions la cohérence et l'expertise des différents gouvernements locaux.

Se pose alors la question du budget, qui est actuellement encore hypothétique et qui sera confirmé au cours des prochaines semaines. En janvier, je me suis entretenu avec les responsables des ONG et ai eu l'occasion d'exprimer mes priorités en ce qui concerne ma présence provisoire au gouvernement. Les négociations sur le budget sont un défi. En 2007, 0,43% du PIB a été consacré à la coopération au développement, un recul par rapport aux années précédentes. L'objectif est d'atteindre 0,7 pour cent en 2010. J'ai, au cours des négociations, pu obtenir 243 millions d'euros (chiffres donc provisoirement hypothétiques), ce qui représente une augmentation de 28 pour cent par rapport à 2007. Ce montant sera certainement opportun. Ma première priorité en tant que Ministre est de respecter nos obligations juridico-financières dans les institutions internationales. Je compte également respecter les engagements pris par le précédent gouvernement, comme des

moyens complémentaires pour le Congo. Pour 2008 j'ai – si tout se passe bien au niveau de l'établissement du budget – prévu une augmentation de cinq à six pour cent des budgets des ONG. J'espère que ces moyens pourront être mis en œuvre pour un meilleur échange avec l'administration. Considérez-moi comme votre interlocuteur, voire délégué syndical. Il est pour moi évident que vous soyez impliqués, mais je souhaite de préférence présenter des arguments concrets.

La question relative à la quantité de moyens consacrés aux coûts du personnel devra être examinée dans les évaluations des coopérations concrètes.

Voici ma réponse à la dernière question : Je suis d'avis qu'une intégration Sud-Sud plus solide, comme celle à laquelle nous avons pu participer au début de la Communauté européenne, serait une bonne chose.

3. Le rapport de la Banque mondiale intitulé « l'agriculture au service du développement » et le rôle de la Belgique.

Guggi Laryea, Banque mondiale :



La Belgique est très intéressée par le rapport de la Banque mondiale sur l'agriculture. Ce colloque le confirme une nouvelle fois.

L'agriculture est actuellement l'une des principales inquiétudes de la Banque mondiale, car nous ne parvenons pas à atteindre le premier objectif de développement pour le Millénaire, qui est de réduire de moitié la pauvreté dans le monde. La faim dans le monde nécessite que nous accordions une place prioritaire à l'agriculture. De récents développements survenus depuis la

publication de ce rapport (les prix alimentaires croissants, les problèmes environnementaux et les biocarburants) touchent également ce thème. Nous ne pourrons progresser que si les gouvernements, le marché et les acteurs de la société civile collaborent.

Qu'est-ce qui est nécessaire ?

Le rapport de la Banque mondiale transmet les messages suivants :

- Tout d'abord, il faut davantage d'investissements et de meilleure qualité dans l'agriculture ;
- Une révolution dans la production agricole, se concentrant sur les petits producteurs ;
- Un développement rural intégré, sachant éviter le risque de la dualisation ;
- Un volet environnemental ;
- Finalement, une approche décentralisée, participative et multisectorielle.

Des études démontrent qu'une croissance dans l'agriculture fera croître deux à quatre fois plus les revenus des pauvres qu'une croissance dans un autre secteur. Mais le soutien international pour l'agriculture n'a fait que décroître au cours de ces dernières décennies, et nous devons impérativement inverser cette tendance.

Nous opérons au sein d'un contexte incertain, en raison des changements climatiques, des prix énergétiques élevés et de la forte croissance de la demande asiatique. A court terme, les prix alimentaires accrus accableront encore plus les pauvres et des mesures de protection sociale s'imposeront. A long terme, les prix alimentaires plus élevés pourront être bénéficiaires aux pays à

forte structure agricole. Nous pouvons ici leur donner en coup de pouce en les aidant à investir dans l'agriculture et dans l'infrastructure rurale, en levant les barrières commerciales, en aidant à accroître leur productivité, et en veillant à ce que les petits producteurs puissent également profiter des nouveaux marchés, comme celui des biocarburants. La Banque mondiale va entre autres accroître de 30% ses emprunts agricoles en Afrique au cours des deux prochaines années afin d'encadrer ce processus.

Questions

Dirk Barrez (modérateur) : Pour la première fois en 25 ans, la Banque mondiale fait entendre sa voix concernant l'importance de l'agriculture. Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

Mamadou Cissoko (ROPPA, Sénégal) : Que n'a-t-on pas fait toutes ces années pour miner l'agriculture? Nombre d'actions de la Banque mondiale ont eu un effet contreproductif. J'ai surtout lu dans le rapport que la productivité s'inscrivait dans le cadre d'une plus grande concurrence. Qu'y a-t-il de nouveau ?

Olga Zihren (sénateur) : Il est bon d'entendre que la Banque mondiale prend enfin au sérieux le lien entre l'agriculture et la pauvreté. Mais l'agriculture n'est-elle pas, dans de nombreux pays, et notamment en raison de l'instigation de la Banque mondiale, minée à cause de la mode des biocarburants, avec lesquels l'Occident tente d'apaiser sa conscience ? Comment la Banque mondiale aborde-t-elle ce problème?

Réponses de Guggi Larvea :

La Banque mondiale a il est vrai pris beaucoup de temps avant d'accorder la priorité nécessaire à l'agriculture, mais il en va de même pour les bailleurs de fonds. Au cours de ces dernières années, chacun a mis l'accent sur le développement social, l'éducation, la santé et l'infrastructure. Naturellement, le développement doit de préférence être considéré dans son intégralité, en accordant une attention à tous ces composants. Ce qui n'occulte en rien que cela a été une erreur de n'accorder plus aucune attention à l'agriculture, et ce tant de la part de la Banque mondiale que de la part de nombre de pays.

Voici une réponse à la deuxième question : Laissez le temps aux développements. On assiste actuellement à des emprunts plus élevés pour l'agriculture en Afrique. Voyons ce qu'ils apporteront.

Terminons par les biocarburants. Ils ont en effet été jusqu'à peu considérés comme une solution intéressante. Mais c'est à présent beaucoup moins le cas. Nous devons préserver l'équilibre entre le développement de carburants écologiques et une production agricole saine. Les autorités nationales et locales sont les premières responsables des besoins de producteurs locaux en terres, eau et accès aux services. La Banque mondiale joue à ce niveau plutôt un rôle de défenseur du financier. Beaucoup des événements qui se produisent sont de toute manière poussés par la demande locale.

4 Présentation des conclusions des tables rondes

Jean-Jacques Grodent (SOS Faim) :

Au cours des mois précédents, nous avons discuté avec différents acteurs afin de rechercher comment renforcer la place de l'agriculture dans la coopération au développement. L'initiative a émané des coalitions « 2015 De tijd loopt » et la « Coalition contre la faim », plus précisément de Vredeseilanden, CNCD-11.11.11, FIAN, Oxfam Solidarité-Solidariteit, SOS Faim. Nous avons ici bénéficié du soutien de la DGCD via le Fonds belge de survie.

A l'issue d'un briefing au parlement, plus de 250 responsables de différentes organisations se sont penchées sur le rôle des organisations des producteurs, de la Belgique dans les institutions financières internationales et de la cohérence (incohérence) de notre politique agricole. Je tiens à remercier tous les participants à ce processus.

L'objectif de ces tables rondes était de valoriser les aspects positifs de notre politique agricole et de remédier aux manquements. Les entretiens menés ont donné naissance à certaines recommandations générales et particulières.

1. Recommandations générales :

- Nous devons accroître la convergence par le biais d'un entretien plus régulier au niveau belge, entre les autorités fédérales et régionales, les acteurs de la coopération indirecte (par ex. le SPF Finances), et les acteurs de la politique européenne et multilatérale.
- Nous devons collaborer à la révision des notes stratégiques sectorielles « agriculture et sécurité alimentaire ».
- L'agriculture doit être ancrée dans l'agenda politique pour la coopération au développement.
- Une ouverture à la participation des acteurs du Sud dans la concertation s'impose.

2. Recommandations particulières :

a) *aux acteurs de la coopération indirecte :*

- Une plus grande concertation interne s'impose, ainsi qu'une implication constructive dans la concertation avec les autorités.
- Un plus grand suivi est requis pour les affaires multilatérales.
- Le soutien aux organisations de producteurs doit correspondre à leurs priorités.
- Les organisations de producteurs doivent être davantage impliquées dans les campagnes du Nord.

b) *aux autorités et à l'administration :*

- Accepter l'agriculture en tant que secteur prioritaire (dans les pays partenaires et sectoriellement)
- L'organisation d'une concertation régulière, spécifique et formelle entre les différents acteurs belges sur la politique et ses applications.
- Accorder la priorité à la coopération avec les organisations de producteurs dans le nouveau Fonds belge de survie.
- Impliquer les organisations de producteurs dans la détermination des priorités pour les programmes bilatéraux.
- Entamer le dialogue entre les acteurs impliqués sur les efforts belges à l'échelle multilatérale.

c) *le Parlement fédéral :*

- La note stratégique requiert un suivi.
- L'organisation d'un débat annuel sur la cohérence de la politique pour la coopération au développement, sur la base des études d'impact.
- Le suivi ciblé du point de vue belge au sein des organisations financières internationales.

Nous espérons et comptons sur le fait que les tables rondes et ce colloque donneront naissance à d'autres étapes spécifiques.

Pause

5 Agriculture durable dans la coopération au développement belge : perspectives des différents acteurs

5.1 Paul Avontroodt, DGCD

Le travail sur le développement, s'il veut réussir, doit être un travail d'équipe. Voici un schéma du cadre légal de la DGCD, de ses expériences avec la coopération au développement et des perspectives possibles pour notre pays.

1. Cadre légal :

- La coopération au développement belge a reçu, en vertu de la Loi du 25 mai 1999 sur la coopération internationale, le mandat de lutter durablement contre la pauvreté.
- Géographiquement, notre pays se concentre sur 18 pays partenaires, dont 13 se trouvent en Afrique. Dans nombre de ces pays, la majeure partie de la population est active dans le secteur agricole.
- D'un point de vue sectoriel, l'agriculture et la santé font partie des cinq secteurs prioritaires de la DGCD. Cependant, un soutien pur à l'agriculture ne représente que 6% du budget de la DGCD, qui gère au maximum 2/3 des dépenses belges pour la coopération au développement.
- La DGCD n'opère pas dans un cadre international. Ses efforts s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration de Paris et des Objectifs de développement pour le Millénaire des Nations Unies.
- En réponse à la Loi belge du 25 mai 1999, la DGCD a, en mai 2002, établi et approuvé une Note stratégique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. La vision de cette note est encyclopédique et passe à côté des priorités. A l'avenir, il faudra adopter une vision plus stratégique, et les objectifs devront être vérifiés, ce qui est une tâche des parties prenantes civiles.
- A l'avenir, le code de conduite de l'EU de mars 2007 influencera fortement la coopération de la DGCD. Bilatéralement, seuls deux programmes seront encore soutenus. En plus du budget limité (10 millions d'euros par an), la question se pose de savoir s'il ne serait pas préférable que nous nous concentrions sur une dizaine de pays, c'est-à-dire deux ou trois régions, afin de les renforcer stratégiquement.
- Afin de pouvoir y parvenir, nous devons développer et renforcer les partenariats avec la société civile et le secteur privé, jusqu'alors non le point fort de la DGCD.

2. Efforts dans l'agriculture :

Les efforts financiers consentis par notre pays pour les 13 pays partenaires africains sont, à hauteur de 59%, consacrés à la coopération bilatérale. Les dépenses moyennes pour la coopération au développement (ODA) oscillent aux alentours des 50 millions d'euros. Dans le domaine de l'agriculture, les instruments les plus efficaces sont une politique des prix raisonnée, une amélioration des marchés en collaboration avec les organisations locales et l'encouragement de l'innovation et de la technologie par le biais d'enquêtes agricoles. De bons plans nationaux constituent un pré-requis à un soutien effectif. La DGCD attache une grande importance à une bonne administration.

3. Perspectives :

Les priorités suivantes pour notre pays pourraient être :

- Mener des recherches agricoles accordant de l'attention à la subsistance ;
- Rechercher la synergie entre l'agriculture et les préoccupations environnementales ;
- Un choix pour la décentralisation, soit une politique proche des petits producteurs;

- Nouer des partenariats avec la société civile et privée, et naturellement avec la CTB;
- Conférer un rôle plus facilitant (semence, crédit, accès aux aides) et régulateur pour l'Etat, une attention particulière étant accordée à la problématique du genre ;
- Introduire l'horticulture dans la FAO en tant que priorité et centre de connaissances.;
- Favoriser la cohérence entre les différents acteurs DGCD actifs dans l'aide alimentaire, l'aide humanitaire et d'autres formes de coopération à l'aide au développement officielle.

Pour terminer : la Policy Coherence for Development de l'UE – un nouvel axe, important – doit être renforcée.

5.2 Paul Verle (CTB)

Nous partons du paradoxe selon lequel la politique agricole doit à présent occuper une place prioritaire dans la lutte contre la pauvreté, alors que ce secteur (et certainement en termes de moyens), a durant des années durant été traité impitoyablement. Peut-être est-ce un bon point que l'OCDE nous encourage à soutenir moins de secteurs et moins de pays partenaires, car avec une participation de moins de 1% au budget de développement de la plupart des pays, nous ne devons, petit pays, pas nous faire d'illusions. La Belgique jouit d'une vaste expérience dans l'agriculture dans différentes parties du monde mais, contrairement au secteur de la santé, la vision est moins partagée. L'agriculture reste le maillon faible dans la coopération bilatérale et se caractérise par un grand nombre de petits projets classiques. Ce manque de priorité pour l'agriculture se traduit dans le fonctionnement belge : nous disposons de nombre de bio-ingénieurs au sein de la CTB, mais ils occupent généralement d'autres départements que celui de l'agriculture. Nous ne disposons pas en ce moment d'interlocuteur clair pour l'agriculture au sein de la DGCD.

Les défis d'élaboration d'un dialogue politique solide sont donc importants. L'alignement n'est pas avant tout un principe simple si nous sommes confrontés à des dirigeants locaux qui ont tendance à prendre des décisions de manière autonome quant aux endroits de production et aux personnes qui achèteront. Cultiver la bonne expertise afin de bien pouvoir soutenir les pays est un processus lent qui prend plusieurs années. Il n'est ici pas toujours évident de savoir avec quels partenaires il est préférable de coopérer ou non. Pour terminer : la coopération au développement n'est jamais neutre. Ce que vous faites sur un terrain a toujours un impact sur un autre. Pour être efficace, nous devons coopérer avec tous les acteurs sur le terrain, des dirigeants aux ONG et universités.

Je soutiens pleinement l'initiative des ONG de réunir autour de la table les acteurs belges actifs dans le secteur agricole. Ce n'est pas seulement une occasion pour échanger nos expériences mais également pour compenser notre fragmentation. La coopération directe bilatérale travaille par définition via les canaux officiels, contrairement aux acteurs indirects comme les ONG mais nous sommes confrontés aux mêmes problèmes.

Dernière remarque : mener des études d'impact annuelles, comme il a été suggéré plus tôt, semble une bonne idée, mais les progrès ne se mesurent pas facilement. Même s'ils sont mesurables, on ne sait pas toujours à quoi ils sont dus. Je me concentrerai plutôt sur l'efficacité de la coopération.

5.3 Thierry Kesteloot (Oxfam Solidarité), quelques réflexions du secteur des ONG :

Aujourd'hui, on a constaté à plusieurs reprises un paradoxe entre, d'une part, le vaste consensus sur l'importance de l'agriculture et des organisations de producteurs et, d'autre part, les manquements de la politique, les moyens insuffisants et le manque de vision politique. Je vais aborder quatre points :

1. Notre cadre de référence est la souveraineté alimentaire.

Ce qui signifie que nous devons soutenir l'agriculture familiale durable, l'accès aux moyens de production (pays, semence, crédit) et le renforcement de la politique agricole (nationale et régionale). La réalité est en contradiction flagrante avec ces principes : des autorités se retirant au profit du marché libre, une marge de manœuvre limitée pour une politique cohérente avec le

principe de la souveraineté alimentaire, une concentration de pouvoir croissante de l'agro-industrie et le rôle uniquement marginal que revêtent les organisations des producteurs, environnementales et de consommateurs.

2. Nous devons reconnaître le rôle central des organisations de producteurs.

Elles sont en effet à la base des chaînes de production et sont actives au niveau social, mais leurs structure, moyens et la reconnaissance sociale dont elles jouissent sont encore trop limités. Elles doivent pouvoir compter sur un vaste réseau de soutien adéquat, et se voir conférer un rôle plus important dans la concertation sur la coopération au développement.

3. Nous devons rétablir l'impact négatif sur l'agriculture familiale durable dans les pays en voie de développement.

Nous devons, en coopération avec les organisations de producteurs, travailler dans le Nord à des domaines politiques ayant un impact sur le développement agricole dans le Sud, comme les accords commerciaux, une politique agricole communautaire, des recherches agricoles, etc. Renforçons dans ce cadre les intérêts communs du Nord et du Sud.

4. Nous devons renforcer la concertation au niveau belge, notamment en :

- Créant une plate-forme de concertation sur l'agriculture et le développement impliquant plusieurs acteurs ;
- Favorisant une plus grande coopération entre les ONG dans le cadre de l'exécution de programmes, des activités de sensibilisation et des influences politiques, et ce en concertation avec les organisations agricoles ;
- Améliorant le flux d'informations vers les instances impliquées concernant l'impact de la politique sur l'agriculture familiale et les organisations de producteurs ;
- Nous voyant attribuer un point de contact/*focal point* sur l'agriculture au DGCD, quelqu'un pouvant également établir un lien avec d'autres services de la DGCD ;
- Entamant le dialogue avec les institutions de recherches belges ;
- Insufflant une nouvelle vie au Forum national pour la Recherche agricole internationale ;
- Créant dans le parlement un « groupe agriculture » au sein de la Commission Affaires étrangères ;
- Organisant une audition avec les représentants belges des institutions internationales (Banque mondiale, FAO, IFAD, OMC,...).

5.4 Mamadou Cissokho, ROPPA, réflexions d'une organisation de producteurs du Sénégal :

Je ne peux ajouter beaucoup à ce qui a déjà été dit, et je vous félicite de cette initiative : c'est un



stimulant pour essayer de renforcer le mouvement de démocratisation dans mon pays. Le problème auquel mon pays et de nombreux pays africains sont confrontés est qu'un leadership solide fait défaut. Même l'intégralité du budget de la Belgique ne pourrait rien changer à la situation, tant que nous ne saurons pas clairement ce dont nous avons besoin et pourquoi et comment nous devons le mettre en œuvre. Lorsque ces éléments sont absents, les bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale par exemple, les ajoutent eux-mêmes dans leur

programme, et le résultat ne correspond pas toujours à ce que nous voulons. Pour nous, prendre davantage de responsabilités représente un véritable défi.

Heureusement, nous bénéficions, au sein de notre organisation de producteurs, de votre soutien, ce qui nous permet de renforcer notre capacité et de participer aux concertations au niveau politique, faisant part des préoccupations des producteurs eux-mêmes. Mon pays a trop longtemps accordé une trop grande attention à l'urbanisation et non au soutien de l'agriculture. Ce n'est pas une chose facile à changer. Nous nous heurtons cependant à deux grands points névralgiques :

- Pour chaque projet que mène la Banque mondiale, elle fait appel aux meilleurs cadres et les paie dix fois plus qu'au sein d'un service public. Comment alors maintenir les personnes de contact compétentes?

- On nous a reproché de mal gérer nos stocks alimentaires et on nous a obligé à les réduire. Mais regardez ce qui s'est passé au Niger en 2005 : On disposait à peine de 500 tonnes de réserve à un moment où cette réserve était cruciallement nécessaire. Une véritable catastrophe en a découlé. Le problème est que lorsque la Banque mondiale émet une proposition et qu'un pays ne la suit pas, le flux d'argent vers ce pays cesse. Comment alors réaliser une politique propre et cohérente?

Nous vivons de plus en plus dans un *global village*. La réalité du monde requiert un travail solidaire entre le Nord et le Sud afin que nous puissions offrir un avenir meilleur à tous.

6. Débat

Dirk Barrez (modérateur) : Le temps ne nous permet pas de mener un débat étendu, mais quelques questions ciblées peuvent être posées. La souveraineté et la cohérence sont ici des concepts centraux. Qu'est-ce que le Ministère compte faire en réponse au manque actuel de cohérence entre les différents acteurs?

John Cornet d'Elzius (cabinet de la coopération au développement) : Quelques propositions intéressantes ont ici été faites. Vous avez entendu que le Ministre est ouvert à la concertation. Ma porte sera toujours ouverte. Il est important que les différents acteurs se rencontrent afin de développer ensemble des lignes directrices et de poursuivre au sein du parlement la concertation dans ce cadre.

Dirk Barrez (modérateur) : L'agriculture est le maillon faible au sein de notre système. Y a-t-il un engagement pour renforcer ce point à votre niveau?

Marek Poznanski (CSA) : Si le secteur de l'agriculture est insuffisamment soutenu au sein de la coopération belge au développement, cela est dû au fait que les intérêts des acteurs au centre du processus sont trop peu pris en compte. La politique agricole a signifié le début de la Communauté européenne, mais l'attention accordée à celle-ci s'est notablement affaiblie. Nous ne pourrions nous engager dans la coopération bilatérale qu'en impliquant les organisations de producteurs. Nous ne pouvons uniquement nous concentrer sur les Etats ou les gouvernements.

Gert Engelen (Vredeseilanden) : J'espère que la volonté de continuer à approfondir ce thème est acquise, et que nous pourrions effectivement commencer à forger une vision commune sur l'agriculture, et veiller à ce que le commerce soit en adéquation avec elle. Nous devons interpellier les dirigeants à ce sujet, de sorte qu'ils ne s'écartent pas de la voie dans laquelle elle s'inscrit.

Jan Aertsen (Vredeseilanden) : Nous venons de mener un dialogue intéressant sur des thèmes complexes. Comment allons-nous donc nous y prendre concrètement afin que la DGCD, la CTB, les universités et les ONG collaborent ensemble à quelque chose de concret? Le cabinet s'engage à toujours laisser sa porte ouverte. Serait-ce là le début d'une plate-forme de concertation concrète impliquant plusieurs acteurs?

Paul Verlé (CTB) : Les amorces sont là, mais s'il n'y a rien pour les pousser, l'initiative tombera à plat. Réunissons-nous au cours des prochains jours avec quelques personnes, et adressons-nous ensuite au cabinet avec une proposition pratique.

7. Réflexions finales

Arnaud Zacharie (CNCD) :

J'aimerais résumer les conclusions provisoires en six points :

1. Le rapport de la Banque mondiale confère à nouveau une place prioritaire à l'agriculture au niveau mondial, et c'est une bonne chose. Passons également aux faits.
2. Bien que le premier objectif de développement du Millénaire vise à réduire de moitié la pauvreté, il ne fait aucune mention de l'agriculture. Cependant, une augmentation de dix pour cent de l'activité agricole pourrait réduire la pauvreté de moitié. Nous avons besoin de nouveaux objectifs pour la production agricole.
3. Sans apport actif des organisations de producteurs, nous ne pourrions pas y arriver. Nous devons également les renforcer, de sorte que nous puissions faire contrepoids devant les lobbys des importateurs.
4. Nous ne pouvons dissocier l'agriculture de problématiques environnementales et climatiques : nous devons harmoniser les deux défis.
5. Les prix alimentaires accrus peuvent engendrer des revenus complémentaires pour les uns, mais également une plus grande pauvreté pour les autres. Nous devons ici trouver un juste milieu et éviter un nouvel exode de la campagne vers la ville.
6. Tant chez nous que dans le Sud, nous avons besoin d'un cadre plus solide pour la cohérence et la concertation. Nous avons besoin d'un partenaire clair au sein de la DGCD, ayant un lien avec le cabinet et d'autres départements.

Jean-Jacques Grodent (SOS Faim) :

Je vous remercie tous une nouvelle fois pour votre collaboration aux tables rondes et au colloque d'aujourd'hui. Nous allons organiser un débriefing au parlement et transmettre les lignes directrices de ce qui s'est dit ici. Nous nous réunirons avec un plus petit groupe d'acteurs afin de discuter d'autres initiatives.

Modérateur : Dirk Barrez

Compte rendu : Ria Goris

Plus d'infos : Les présentations et les documents de ce colloque peuvent être téléchargés sur <http://www.pfsa.be>

Organisé par:



Avec le soutien du DGCD/Fonds belge de survie